

Le Sténographe Canadien

Canadian Shorthand Journal

Le Sténographe Canadien,
Publié tous les mois par Jos.-C. La Rochelle.
Abonnement - - - \$1.00 par année.
Toutes communications concernant l'administration et la rédaction du journal doivent être adressées comme suit:
Le Sténographe Canadien,
MONTREAL, Canada.

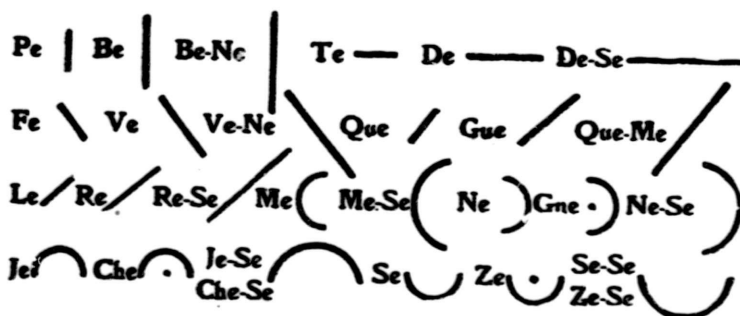
Canadian Shorthand Journal,
Published monthly by Jos. C. La Rochelle.
Yearly subscription, \$1.00 in advance.
For all communications concerning Editorial or Business Department, address:
Canadian Shorthand Journal,
MONTREAL, Can.

VOL. XVI.

MONTREAL, 15 MAI 1904.

No 3.

ALPHABET STÉNO-MÉTAGRAPHIQUE



	○	○	⊙	⊙	⊙	∩	∪	∩
Sténographe :	A	O	Ou	Oi	È	É	I	
Métagraphe :	Pe-Re Be-Re	Fe-Re Ve-Re	A. O. Ou avec de Pe-Re Be-Re	(Au top et à droite)	A. O. Ou avec de Fe-Re Ve-Re	Ka-Re Goe-Re	Te-Re De-Ra provoque de A. O. Ou	U Te-Re De-Re
Sténographe :	U	Eu	AN	ON	IN	UN	LL	
Métagraphe :	Re-Te-Re	Je-Re Che-Re						

L'usage de ces signes désigne les lettres suivantes.

aeol stoo ip oo

La MÉTAGRAPHIE (sténographie DUPLOYÉ abrégée) repose sur les principes suivants :

- 10. — Position anormale des signes voyelles pour leur faire représenter des groupes de consonnes dont le tracé est laborieux ;
- 20. — Emploi des angles interdits en sténographie intégrale pour représenter des consonnes dont le tracé est encombrant ;
- 30. — Allongement de certains signes consonnes ;

- 40. — Suppression de certaines voyelles et de certaines consonnes ;
- 50. — Suppression de syllabes dans les mots qui en comprennent plusieurs ;
- 60. — Suppression de mots très facile à rétablir ;
- 70. — Emploi anormal des points et des accents ;
- 8. — Abréviation conventionnelle.

DRAGEES RECONSTITUANTES DE LACHANCE.

A base d'Oxalate de Fer, de Quassine, Amorphe,
d'Arseniate de Soude et de Sulfate de Strychnine.

Anti-Neurasthéniques. Anti-Anémiques. Anti-Chlorotiques. Anti-Débil-
litées. Anti-Déperditrices. Anti-Nerveuses. Stomachiques. Toniques.
Fortifiantes contre l'Épuisement, l'Appauvrissement du Sang.

SE TROUVENT DANS LES BONNES PHARMACIES.

PRIX DU FLACON - - - 50 cts.

Pharmacie LACHANCE, 1594, rue SAINTE-ATHERINE
MONTREAL.



Spécialiste BEAUMIER

Medecin et Opticien

A l'Institut d'Optique

Examens des Yeux **GRATIS**

1824, rue Ste-Catherine, MONTREAL.
Coin Avenue Hôtel-de-Ville.

Le "Terminal" et les "Petits Chars" électriques
arrêtent à la porte.

Est le meilleur de Montreal comme fabricant et ajusteur
de LUNETTES LOBGONS, YEUX ARTIFICIELS. etc.
A ordre, garantis pour bien voir, de loin et de pres.

Guerison d'Yeux.

Ouvert jour et soir; le dimanche: de 1 à 4 p.m.

AVIS.—Verres échangés et réparations de toutes sortes. Pas d'agents sollicitateurs pour notre maison responsable.

NOTICE.—500,000 Titres de Multi-vitration seront données aux Instituteurs et Institutrices pour être distribués "Gratuitement" à tous les élèves. En donnant l'"ordre" mentionnez le nombre dont vous avez besoin, 100, 200 ou 300. Vous les recevrez en payant les frais de poste.



CONSOMPTION

**CAPSULES
GRESOBENE**

Cette terrible maladie ne se soigne plus avec les mêmes remèdes aujourd'hui. Les théories de Pasteur ont bouleversé les méthodes de traitement. De même dans les maladies des voies respiratoires. (TOUX. RHUME. LARYNGITE. ASTHME. BRONCHITE. TUBERCULOSE), on emploie avec le plus grand succès le merveilleux anti-microbes les Capsules GRESOBENE qui renferme des produits balsamiques et antiseptiques d'une incomparable volatilité, dont l'efficacité tient du prodige.

DEPOT:
ARTHUR DÉCARY, Pharmacien, 1688 Ste. Catherine, MONTREAL, et toutes pharmacies.
50¢ le flacon Monsieur Decary envoie gratuitement un livret (COMMENT LUTTER CONTRE LA MALADIE DES POUMONS).

Le Sténographe Canadien

Canadian Shorthand Journal

Canadian Shorthand Journal,

Published monthly by Jos. C. La Rochelle.
Yearly subscription \$1.00 in advance.

For all communications concerning Editorial or
Business Department, address:

Canadian Shorthand Journal,
MONTREAL, Can.

Le Sténographe Canadien,

Publié tous les mois par Jos.-C. La Rochelle.
Abonnement - - \$1.00 par année.

Toutes communications concernant l'administra-
tion et la rédaction du journal doivent être adres-
sées comme suit:

Le Sténographe Canadien,
MONTREAL, Canada

VOL. XVI.

MONTREAL, 15 MAI 1904.

No 3.

LA STENOGRAPHIE à l'Ecole Primaire.

Ce n'est pas à la sortie du collège, ni même en rhétorique qu'on apprend la sténographie, c'est au plus tard en sixième qu'il faut commencer pour arriver sans efforts à des résultats sérieux.

Dans les écoles où elle est enseignée, dès les cours préparatoire, on rencontre des enfants de ce cours qui, en quatre mois, ont appris à lire les deux genres d'écriture; et les instituteurs nous disent que loin de retarder les progrès généraux, l'écriture phonétique les accélère. La sténographie n'est pas plus une matière d'enseignement que l'étude des majuscules manuscrites ou typographiques, pas plus que les gestes de la phonémie, pas plus que la notation chiffrée pour la musique: c'est un alphabet plus simple que l'alphabet latin qui donne par la simple juxtaposition des signes une écriture rigoureusement phonétique. C'est un procédé de simplification dans l'enseignement, une écriture usuelle utile à tous et qui, par surcroît, peut devenir plus tard pour quelques-uns un instrument de travail.

Non seulement la sténographie facilite l'étude des éléments si complexes de l'écriture usuelle, non seulement elle permet aux enfants d'exprimer par écrit leur pensée bien plus tôt qu'avec l'écriture usuelle, non seulement elle permet de varier les occupations des jeunes enfants, mais elle a une réelle valeur éducative.

Dès l'école maternelle, l'enfant peut, avec les droites et les courbes alphabétiques, faire des dessins parlants qui

donnent l'essor à son esprit d'invention; d'autre part, comme en copiant les mots orthographiques de notre méthode spéciale de lecture, il est prévenu qu'il retrouvera ces mêmes mots en sténographie, et qu'en traduisant un texte sténographique il sait qu'il peut et doit savoir l'orthographe, il en résulte une double incitation à bien voir les formes, à se remémorer; enfin, en faisant des thèmes, c'est-à-dire en produisant en écriture sténo-phonétique les mots orthographiques, il est obligé d'analyser les mots au point de vue de la prononciation, de porter son attention sur les groupes de lettres qui ne représentent qu'un son et qui ne doivent être représentés que par un signe et sur les lettres nulles qu'il n'a pas à reproduire. C'est un travail de synthèse qui complète heureusement l'action exercée sur la mémoire visuelle par la copie et la traduction réfléchies que nous préconisons.

Ce n'est là qu'un des côtés de la question; mais déjà on peut voir que notre système tend à discipliner l'esprit, à faire appel à la réflexion, au souvenir visuel et à accoutumer progressivement les élèves au travail personnel.

M. DAVID,

Inspecteur d'écoles primaires.

ARRAS (France), avril 1904.



Une exposition de travaux sténographiques a été organisée à Berlin par la Fédération Stolze-Schrey dans le but de montrer aux commerçants et aux industriels l'intérêt qu'ils peuvent avoir de prendre des employés connaissant la sténographie.

manié la machine ; il releva chez elle une série d'habitudes vicieuses et de fautes provenant d'un manque d'instruction, qui se reproduisaient avec une régularité absolue dans tous les documents.

Il put donc conclure que la même personne avait écrit toutes les pièces soumises à son examen avec la machine saisie. Si, du reste, il avait pu rester un doute sur la certitude des conclusions de l'expert, d'autres éléments du procès venaient les corroborer.

Ce procès offre, on le voit, un intérêt particulier. C'est un avertissement sérieux aux gens peu délicats qui se croient à l'abri de toute recherche, parce qu'ils se retranchent derrière une machine pour commettre leurs lâchetés.

Le diffamateur a été condamné à un mois de prison avec sursis, \$40.00 d'amende et \$600 de dommages-intérêts.



M. Théophile Beaulieu, inspecteur des écoles du comté de Témiscouata, a donné sa démission pour cause de maladie. Il vient d'être remplacé par M. Henri Nansot, instituteur de Québec.



Mr. John C. O'Brien, Centre street, who successfully past the examination for official stenographer of the Superior Court, was sworn by Mr. Vallée, deputy prothonotary of Montreal.



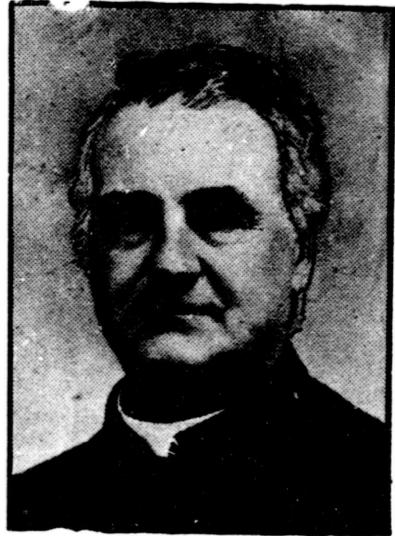
The sixth Annual Convention will be held in St. Louis, in the World's Fair buildings, the week of August 15 to 20. Thursday, August 18, will be "Stenographers' Day".



Au diner des membres de la tribune de la Presse à Ottawa, le samedi 16 avril dernier, M. Wm Wainwright, assistant gérant général du Grand Tronc, a raconté des anecdotes intéressantes au sujet des débuts de ce grand chemin de fer et fait allusion à ses premières armes dans le journalisme. Il se déclara prêt à retourner demain dans la Galerie de la presse et à y tailler de la besogne comme un jeune. M. Wainwright est un sténographe habile.

M. LE CURE DE NOTRE-DAME

Nommé Membre de la Commission
Scolaire.



M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, vient d'être nommé membre de la Commission scolaire de Montréal en remplacement du regretté curé de Saint-Louis de France, M. l'abbé LaRocque, qui avait été nommé récemment inspecteur général des écoles sous le contrôle de la Commission.

M. l'abbé Troie est né à Saint-Rémi, comté de Napierville, le 3 avril 1843.

Il fut ordonné prêtre le 6 juin 1868. Il a été plusieurs années professeur au collège de Montréal.

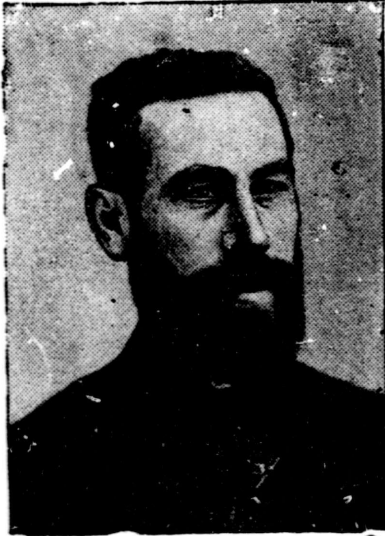
En 1887, il était desservant de l'église Saint-Jacques.

M. l'abbé Troie est à la tête de la paroisse Notre-Dame depuis 1897



L'inauguration officielle de l'Exposition universelle de Saint-Louis a eu le 30 avril dernier. A midi et 15 m. le président Roosevelt, à la Maison Blanche, pressait le bouton électrique qui a mis en mouvement toutes les machines. La sténographie est largement représentée à cette grande exposition qui est la plus grande entreprise de ce genre qu'on ait encore tenté sur ce continent.

La Mort Fauche Toujours.



Le révérend M. Charles LaRocque, curé de Saint-Louis de France, et nommé récemment visiteur général des écoles catholiques de Montréal sous le contrôle de la Commission scolaire, est mort presque subitement le vendredi matin 15 avril dernier, en présence de son frère Sa Grandeur Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke.

Le regretté défunt était né à Bridgeport, dans l'état du Vermont, le 18 mai 1853. Dans l'automne 1862, il vint se fixer au Canada avec sa famille. A l'âge de 13 ans, il entra au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il prit la soutane en 1874 et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1878. Au Séminaire de Sainte-Thérèse il se voua à l'enseignement jusqu'en 1885. En 1886, feu Mgr Fabre le nomma vicaire à Saint-Joseph, ensuite à la cathédrale, puis il fut nommé chapelain au couvent du Bon Pasteur. En 1888, il fut appelé à la cure de Saint-Louis de France; il devait abandonner cette position le 1er de ce mois pour se livrer aux choses de l'éducation.

Feu M. LaRocque a toujours été en faveur de l'étude de la sténographie dans les écoles, et lors de sa nomination comme visiteur des écoles, il nous

avait assuré qu'il recommanderait aux professeurs d'une manière spéciale l'enseignement de cet art à la gentille écolière.



M. l'abbé Bourassa, ancien secrétaire de l'Université Laval, succède à M. LaRocque comme curé de Saint-Louis de France.



LA METAGRAPHIE.

Méthode de Travail. — Le Mouvement de la Main. — Les Exercices Métagraphiques. — Les Exercices de Lecture.

La première règle à suivre pour s'élever dans l'art de la sténographie, et acquérir en peu de temps la vitesse professionnelle, c'est de s'habituer à tracer les signes d'une manière rigoureusement exacte.

Bon sténographe, bon calligraphe.

Pour peu que l'on s'écarte de cet axiome, on tombe dans les plus graves inconvénients: il est toujours difficile de se relire même en écrivant à main posée, à plus forte raison lorsqu'on écrit vite.

La déformation des signes provoque alors à chaque instant des erreurs préjudiciables au sens, ou place le traducteur en face d'énigmes indéchiffrables.

Enfin, l'absence de régularité dans les tracés rendrait impraticable l'emploi des procédés abrégés, ceux-ci reposant sur une absolue précision de l'écriture phonétique.

C'est ainsi qu'on doit scrupuleusement se conformer, pour la position des voyelles, aux règles dont nous donnons le tableau dans la *Nouvelle méthode de sténographie Duployé perfectionnée par l'Institut sténographique de France*.

Une partie de ces règles sont tirées de la *Méthode élémentaire des frères Duployé*. Elles se résument en cette formule: Au milieu ou à la fin des mots, les voyelles *i, u, an, in* se rapprochent, et les voyelles *é, eu, on, un* s'éloignent autant que possible du coin supérieur droit du manuscrit.

Nous avons substitué ces expressions: *se rapprochent* ou *s'éloignent du coin supérieur droit du manuscrit*, aux termes de la *Méthode élémentaire, en remontant ou en avançant, en reculant ou en descendant*, l'association quelque peu amphibologique de toutes

ces désinences en *ant*, et la nécessité sans cesse renouvelée d'en choisir une sur quatre au gré des circonstances, risquant de susciter parfois certaines hésitations dans l'esprit de l'étudiant.

Nous avons en second lieu arrêté la signification de cet "*autant que possible*", au détriment sans doute de la simplicité, ou plutôt de la brièveté, mais au grand avantage de la précision, en nous reportant aux tracés admis par le chef de notre École dans ses ouvrages et ses publications périodiques.

Les autres règles de ce tableau s'appliquent aux cercles dans tous les cas, et aux fractions de cercles au commencement des mots ; elles sont propres au COURS DE MÉTAGRAPHIE, et servent à distinguer les voyelles phoniques des voyelles symboliques, la Sténographie Duployé laissant ces tracés au choix du sténographe, à la seule condition d'éviter les angles.

Le principe adopté est le suivant : les voyelles phoniques, dans les cas précités, se tracent à l'intérieur de la consonne dont elles dépendent.

C'est la position la plus conforme au mouvement naturel de la main.



La seconde mesure à prendre pour atteindre à la pratique de la métagraphie, c'est d'abandonner complètement l'accentuation de la Méthode Élémentaire ; plusieurs procédés abrégatifs sont fondés sur cette omission, qui n'offrira d'ailleurs aucun inconvénient pour la lisibilité de l'écriture, si l'on a soin de se conformer aux règles dont nous parlons plus haut. Nous engageons vivement les professeurs qui se préoccupent de former des praticiens, à enseigner dès le début à leurs élèves ces règles de position. Elles permettront à ceux-ci d'éliminer promptement tous les signes accessoires, et faciliteront beaucoup leurs premiers pas dans l'étude de la métagraphie.



Un autre principe, également essentiel, est de ne tolérer dans l'écriture de l'élève aucun angle inutile ; se montrer impitoyable à l'égard des fautes de cette nature, c'est tarir une source trop féconde de pertes de temps et

d'erreurs, et couper dans sa racine une habitude funeste, qui, une fois invétérée, résisterait à toutes les tentatives.



Il est enfin un dernier précepte que nous n'hésitons pas à considérer comme la clé de voûte de l'écriture rapide, et sans l'accomplissement duquel le sténographe ne fera jamais qu'un mauvais praticien : l'évolution de la main doit être uniforme.

Il faut que chaque monogramme, que chaque lettre, que chaque portion de lettre soient tracés d'un mouvement doux, régulier, continu ; il faut que la plume n'éprouve aucun arrêt pour passer d'un signe au signe suivant ; il faut enfin que la vitesse, en dehors de l'accélération produite par l'assouplissement graduel de la main, reste toujours et partout la même, sans s'accroître aux lignes droites, sans ralentir aux courbes, sans procéder par soubresauts ni saccades, sans subir en un mot d'oscillation d'aucune sorte.

Pour employer une comparaison qui nous fera mieux comprendre, la plume doit s'avancer sur le papier d'une marche aussi égale, aussi constante, que si elle était actionnée par un mouvement d'horlogerie.

Plus on serrera cette règle de près, moins on aura à se hâter dans la reproduction d'un discours. Le véritable praticien écrit lentement.

Ne perdant aucun *temps*, il est inutile qu'il se presse. Le sténographe dont la main se précipite, s'interrompt au contraire chaque fois qu'il passe d'un signe à l'autre, d'un mot au mot suivant, et ces *instants de raison*, imperceptibles en eux-mêmes, représentent additionnés plus de la moitié du discours.

Il est d'ailleurs facile de réaliser la condition dont nous parlons, pour peu qu'on s'en préoccupe au début, avant d'avoir contracté une habitude contraire. Le moyen assuré d'y parvenir est d'écrire le plus lentement possible, et de faire mouvoir les doigts et le poignet, sans manœuvrer l'avant-bras.

Après quelques semaines de cet exercice, on sera tout étonné de l'aisance et de la souplesse avec laquelle la main tracera les monogrammes, et l'on s'accoutumera peu à peu à entrevoir comme d'un seul coup d'œil, non plus des signes successifs, mais l'ensemble même du sténogramme à tracer.

Car de même qu'en lisant un texte quelconque, on doit pénétrer instantanément la signification des mots, sans être obligé de les épeler, de même, dans l'écriture rapide, on doit arriver à cet état, que les sténogrammes ne se

présentent plus à l'esprit comme une suite de voyelles et consonnes, nettement délimitées l'une par l'autre, mais comme un signe unique, à former d'un seul trait.

“ La perfection d'un mot, écrit M. Michel Bréal, est d'arriver à l'état de simple signe, laissant clairement voir l'idée, sans trouble ni réfraction ”.

Cet automatisme de la main et cette activité de l'esprit sont la pierre de touche du praticien.

EXERCICES MÉTAGRAPHIQUES.

C'est à la suite de ce travail que l'on doit aborder les procédés abrégatifs. Ce serait une erreur d'en différer trop longtemps l'application.

Le débutant doit s'y livrer dès qu'il est sorti de la période calligraphique.

A quoi bon s'acharner sur des tracés qu'il se verrait obligé de désapprendre plus tard ?

Il doublerait ainsi bien inutilement sa peine, et sa main, habituée à certains graphismes, deviendrait assurément moins souple et moins docile lorsqu'il s'agirait de contrarier des mouvements auxquels il se serait efforcé de la plier tout d'abord.



L'étude du présent système, dont toutes les règles se tiennent étroitement, doit d'ailleurs être menée avec rapidité.

Aussi longtemps qu'on ne le possédera qu'en partie, les mots abrégés n'offriront qu'une physionomie d'emprunt, n'ayant aucun rapport avec leur forme définitive. Le travail d'assimilation de l'esprit ne pourra donc utilement s'accomplir sur de tels monogrammes. Tout au contraire, il faudra s'efforcer de ne point en conserver l'aspect dans sa mémoire, d'où une perte de temps et un travail à rebours qu'on pourrait éviter.

On commencera par la juxtaposition représentant l'article, puis on passera aux abréviations générales, en s'arrêtant quelques jours seulement sur chacune d'elles : on abordera enfin le principe fondamental, dont l'application pratique suppose la connaissance des précédentes.

Quant aux abréviations finales, qui n'offrent qu'un intérêt secondaire, et aux abréviations conventionnelles, on ne les verra que lorsqu'on sera suffisamment versé dans les premières.

Toute cette étude préliminaire ne

prendra pas au maximum plus d'une quinzaine de jours.

Aussitôt qu'on pratiquera les abréviations d'une manière correcte et régulière, on abordera les exercices de vitesse.

L'étudiant choisira de préférence un texte qu'il saura par cœur ; il le transcrira en métagraphie, et, lorsqu'il en aura en main toutes les phrases, tous les alinéas, il l'écrira chaque jour en entier plusieurs fois de suite, avec la plus grande rapidité possible (1).

Comme l'observe judicieusement M. Cuvelier, ces exercices constituent les gammes du sténographe.



Ainsi préparé, l'étudiant pourra sans peine attaquer le morceau de résistance qui doit enfin l'élever au titre de praticien : nous voulons parler des dictées et des cours publics.

Il commencera par la dictée, d'un abord plus accessible, puisqu'il peut à son gré diriger la vitesse du débit.

La sténographie des cours publics, des débats parlementaires ou judiciaires, des discours et des sermons prononcés à une certaine vitesse, formera la dernière période d'entraînement de l'*aspirant-praticien* : elle lui donnera son dernier lustre et sa consécration suprême.

Sans être absolument indispensable, une telle pratique n'en est pas moins d'une grande utilité, puisqu'elle place le sténographe en présence des difficultés mêmes qu'il devra surmonter dans le cours de sa carrière. C'est ainsi qu'il prendra l'habitude d'écrire dans des positions plus ou moins inconfortables ; il s'aguerrira contre la fougue et la prolixité des orateurs ; il acquerra une lucidité d'esprit, un calme, une maîtrise qui lui feront véritablement dominer son sujet (2).

(1). MM. Estoup, sténographe de la Chambre des députés, en France, et M. J. B. Weber, sténographe du parlement de Luxembourg, qui remplissent aujourd'hui si supérieurement leurs fonctions, ont eu l'ingénieuse idée, au début de leur période d'entraînement, de se composer un texte d'environ mille mots, renfermant les expressions les plus usitées du style parlementaire. Après l'avoir appris par cœur, ils l'ont écrit plusieurs fois en sténographie abrégée, et sont ainsi parvenus, en un laps de temps fort court, à une très grande rapidité.

(2). Il est bien entendu que tous ces exercices de vitesse ne doivent pas faire abandonner complètement à l'élève les copies à main posée du début. Ceux-ci restent nécessaires pour conserver à la sténographie la régularité du mouvement et la correction des tracés. “ L'emploi exclusif des gammes sténographiques, constate M. Choquet, éminent pédagogue français, tend à déformer l'écriture. C'est ainsi que M. Michel Bréal, dans une étude sur la *Phonétique*, observe qu'en signant son nom une dizaine de fois, la dixième signature se



La fréquentation des cours publics aura enfin pour l'étudiant cet inappréciable avantage d'étendre et de fortifier sa culture intellectuelle.

Si l'on ne demande pas à un sténographe de professer *de omni re scibili*, il doit être cependant, au moins superficiellement, pour peu qu'il soit soucieux de son art, une véritable encyclopédie vivante.

Ne faut-il pas qu'il connaisse la technologie de toutes choses, car l'orateur qu'il est appelé à suivre peut à chaque instant faire des allusions scientifiques ou littéraires, employer des formules spéciales, ou des mots empruntés à une langue étrangère.

A défaut de ces notions générales, il pourra, comme certain sténographe autrichien, écrire gravement qu'un tribunal est composé de *Dragons*, ou prendre une *édition Princesps* pour une *édition de Princesse*.

En sténographie comme ailleurs, l'ignorance est une source intarissable de méprises. Quelque rigoureusement phonétique que soit le système qu'on emploie, lorsqu'un orateur prononce *ces temps de service*, ne peut-on pas entendre *sept ans de service*, et lui faire dire toute autre chose que sa pensée ?

Nous ne saurions donc trop recommander aux jeunes sténographes de varier le sujet de leurs exercices et de se familiariser autant que possible avec toutes les questions qui pourraient se présenter dans leur vie.

EXERCICES DE LECTURE.

Nous terminerons ces conseils, relatifs à l'entraînement du sténographe, par une dernière recommandation capitale.

Il s'agit des exercices de lecture, car nous n'avons parlé jusqu'ici que du travail de formation at de la main.

Or, la transcription du manuscrit est la fin dernière de toute œuvre sténographique.

Le praticien doit pouvoir se relire sans erreur, soit immédiatement, soit après plusieurs jours d'intervalle.

Il est donc indispensable que l'étu-

" Trouve ordinairement la moins lisible. M. l'abbé
" Émile Duployé avait déjà constaté, durant l'année
" 1888, que c'était toujours le dernier chiffre qui était
" le plus mal conformé. D'où la nécessité, conclut
" M. Choquet, d'alterner les exercices calligraphiques
" avec les exercices de vitesse, en s'appli-
" quant plutôt à la n. tagraphie intégrale exécutée
" à toute vapeur "

relire autant de fois qu'il faudra pour s'affranchir de toute hésitation.

diant observe rigoureusement cette règle, de ne faire jamais un exercice, de n'écrire jamais aucun texte sans le

Au cours de cette lecture, il notera avec soin, sur un cahier spécial, les sténogrammes dont la forme est irrégulière : puis il les écrira correctement un certain nombre de fois, afin de se mettre en main leur tracé.

Enfin, lorsqu'il aura sténographier quelques dictées, reproduit quelques cours publics, il devra répéter ces exercices de lecture sur des textes écrits depuis une certaine durée.

Ce procédé lui facilitera même l'acquisition de la vitesse. Car en métagraphie la difficulté de suivre la parole consiste bien moins dans l'accélération du mouvement de la main que dans la rapidité de conception des métagrammes.

Il faut les avoir absolument présents à la mémoire pour qu'ils viennent au premier appel, et sans effort, s'aligner sous la plume. La transcription des textes abrégés, moins aisé au début que l'écriture, produira beaucoup plus sûrement ce résultat.

Quelques mois suffiront, si l'on suit de point en point cette méthode de travail, pour devenir un excellent sténographe, possédant les deux qualités sans lesquelles il n'est pas de véritable praticien : la vitesse professionnelle, et la sûreté de transcription.

J. DEPOIN.



STENOGRAPHIE.

Termes Techniques.

ÉCRITURE PHONÉTIQUE. — Écriture reproduisant successivement tous les sons, tels qu'ils se prononcent dans la langue.

MÉTAGRAPIE. — Système de sténographie abrégée selon des règles scientifiquement établies — d'où le *métagrafe*, qui représente un mot réduit conformément à ces principes.

MONOGRAMME. — Réunion de signes sténographiques tracés sans levée de plume.

PHONOGRAMME. — Mot écrit phonétiquement, sans abréviation.

STÉNOGRAMME. — Mot écrit en sténographie intégrale ou abrégée.

SIGNE. — Sténogramme formé des lettres principales d'un ou plusieurs mots.

SIGNE MÉTAGRAPHIQUE. — Signe sténographique détourné de la valeur qu'il possède dans la MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE, et représentant à la fois plusieurs sons — d'où les voyelles et les consonnes métagraphiques.

SIGNE PHONIQUE. — Signe sténographique représentant un son, conformément à la MÉTHODE ÉLÉMENTAIRE.

SIGNE VOYELLE. — Voyelle phonique ou voyelle métagraphique.

TACHYGRAPHIE. — Écriture rapide. C'est un synonyme du mot *sténographie*.

" ROBERT LOZÉ "

Par Errol Bouchette.

Robert Lozé : titre d'un ouvrage que l'auteur présente comme une *Nouvelle* : que des publicistes regardent comme un *Roman*. Sans vouloir nous prononcer en faveur de ceux-ci ou de celui-là — Dieu nous garde d'une telle prétention ! — nous venons tout simplement dire ce que nous pensons de ce nouveau livre.

Ce n'est point une critique que nous entendons faire : nous voulons suivre l'auteur dans les idées qu'il émet, essayer de nous mettre à sa place, pénétrer sa pensée.

Le fond de son livre peut se résumer en cette devise si chère à la Province de Québec : " Fais ce que dois ". Faire ce qu'il appartient à chacun de faire, cela signifie évidemment qu'il faut prendre les moyens de le faire ; puis, qu'il faut faire *bien* ce que l'on doit faire.

Prendre les moyens ! — Si les pères de famille comprennent ces mots, s'ils se pénètrent de leurs devoirs envers leurs enfants, nous assisterions pas, d'une part, à l'école-là incessante et à l'augmentation inquiétante de ce que l'on a si bien désigné du nom de *fruits secs* ; d'autre part, nous n'entendrions plus ce jugement injuste porté, même par des hommes publiés, par des journaux animés, nous le croyons, des meilleures intentions, jugement téméraire porté, disons-nous, sur l'enseignement classique de la province de Québec.

Pourquoi faut-il que les pères de famille, subissant cet entraînement fatal déploré par tout l'ancien monde, veuillent à tout prix faire de leurs jeunes gens des savants (!?) des *mesieurs* ? Quelle est la différence, je vous prie, entre un homme, un homme dans la force du terme, celui que l'auteur dont nous nous occupons dénomme si *biens* *par*, c'est-à-dire ferme, constant, fort, tout autant dans son état de vie que dans ses principes, cet homme fit-il agriculteur ou même simple portefaix — et ce qu'on appelle ici un " mesieur " ?

Avec l'auteur, nous disons que ce n'est pas la faute à nos écoles, à nos collèges, s'il y a tant de déclassés aujourd'hui : les seuls coupables, les vrais auteurs de cette plaie sociale ce sont les chefs de famille.

Pourquoi ne pas se rendre compte, dès la sortie de l'enfance, des aptitudes naturelles, de la propension de l'esprit des enfants ? Et lorsque le père s'est rendu compte des aptitudes de son fils, s. v. d. doit-il tout tracer : qu'il repousse toute idée de vaine gloire, de luxe outré et ridicule, et qu'il pousse l'enfant dans la voie où ce dernier semble vouloir s'engager.

Le livre de M. Errol Bouchette, on le voit tout de suite, est un beau un bon livre : il met le doigt, sur la plaie du pays, il venge nos éminences, il indique le remède.

Et la plaie qu'il ose toucher, tout homme sensé, soucieux du réel bien-être du peuple, de la bonne et saine constitution de la société, ne reconnaît-il pas qu'elle s'étend à la femme ?

Celle-ci, dit M. E. Bouchette, se croit plus heureuse par suite de son affranchissement de certaines lois inférieures légales et sociales dont elle souffrait. Il n'en sera vraiment ainsi cependant que si la femme sait rester femme dans la nouvelle condition qui lui est faite, et la mère qui a déclaré la guerre à l'autre sexe, la montaine blasée dont le temps est le plus redoutable ennemi, sont presque aussi malheureuses que la pauvre-*see* qui se courbe docilement sous la tyrannie d'un mari brutal. Nous aurons beau faire, la femme vraiment heureuse *sera toujours la mère*.

Elle seule aura dans la vie un but bien défini. Sans cette œuvre de la maternité, ou à son défaut, quelque chose de plus grand encore qui est le sentiment maternel s'étendant à tous les infortunés, une femme est une souveraine détronée.

Voilà, très bien défini en peu de mots, le rôle de la femme. Voilà, en deux lignes bien pensées, la plus belle glorification de l'admirable *Sœur de charité*.

Que les jeunes filles reçoivent une instruction même assez grande ; nous n'y contredisons pas. Mais qu'elles se préparent à leur futur rôle de mères de famille, voilà ce que ni les parents, ni les maîtresses d'école ou de pensionnats ne doivent perdre de vue si elles se soucient de leurs élèves, de leurs enfants.

Préparer chacun à occuper dignement et consciencieusement sa place dans la société, tel doit être le devoir des pères de famille et, dans la part (la protection des établissements d'instruction) qui lui incombe, tel doit être le devoir de l'État ; tel doit être

aussi le devoir de ceux qui s'adressent au peuple soit par le journal, soit par le livre. Hélas ! quel est le journal qui ose le faire ?

Quant aux livres, n'y eût-il que celui de M. Bouchette, ce serait un grand bien.

Chacun occupant dignement et consciencieusement sa place dans la société, il est évident que la société approcherait de la perfection : — et c'est ainsi que la question sociale serait résolue.

Le jeune homme qui sera bien armé pour les luttes de la vie " ne refusera point de combattre, et son courage saura vaincre les obstacles. Tandis que, s'il a une fausse direction première, par routine, par lâcheté, il ne songera qu'à se dérober, à chercher des appuis extérieurs qui, au moment critique, lui feront défaut.

Enfin, à ceux qui n'ont pas encore compris tout leur devoir d'hommes, l'auteur donne cet excellent conseil qu'il place dans la bouche du sujet principal de son livre :

" ... Peut-être n'étais-je pas vraiment appelé à l'être que j'ai embrassé. Il est certain que ces vocations ne sont pas communes parmi les hommes (il s'agit d'un avocat qui parle de lui-même). Maintenant que j'y suis, je dois en accomplir les devoirs et observer de près cette chose complexe qui se compose des relations des hommes entre eux sous la direction des lois. Cette science ne consiste pas uniquement ni même principalement en la connaissance des textes, encore moins de savoir suivre le fil du dédale tortueux de la chicane. Il faut pouvoir peser ces lois dans la balance, découvrir comment, quelquefois dans leur forme, plus souvent dans la manière de les appliquer, elles s'écartent du droit et de la charité.

Ainsi en est-il non seulement quant aux lois, exposé du droit, mais encore quant aux lois sociales, celles qui régissent les rapports des hommes entre eux. Il faut savoir ne s'écarter, dans ses actions, ni du droit ni de la charité. Si l'on s'en était détourné, il faudrait avoir le courage d'imiter notre héros, revenir à l'accomplissement de ses devoirs envers tous et envers soi-même.

C'est en revenant à la pratique du droit naturel, de la charité, que l'on arrivera seulement mais sûrement à la solution de la question sociale fort complexe, puisqu'elle ne comprend pas uniquement les ouvriers et les patrons, mais toutes les classes de la société dans leurs rapports entre elles. Cela implique la nécessité de cette condition : " Qu'il faut être de son temps.

Voilà ce que veut dire M. Errol Bouchette, nous le pensons. Et nous pensons ainsi parce que nous avons lu tout son livre page par page, ligne par ligne.

Qu'il y ait des imperfections dans cette jolie brochure, c'est très possible ; on en signale bien dans les chefs-d'œuvre des Académiciens.

M. Bouchette ne s'est jamais, nous semble-t-il, posé en académicien ?

Son livre est écrit simplement — une des plus belles manières d'écrire — ; son style est facile, ses phrases sont claires.

C'est un beau, un bon livre, avous-nous dit ; nous le répétons avec plaisir et souhaitons que nos compatriotes l'achètent, pour leur plus grand bien.

« Nous voudrions le voir donné comme *livre de pri...*

Nous serions très heureux — s'il nous est permis de manifester ce vœu — que le Gouvernement de la Province reconnût le mérite de cet ouvrage en le prenant lui-même par quantité, toujours comme livre de pri... Il en a acheté qui étaient loin de valoir celui-ci !

Si notre modeste analyse, tout incomplète qu'elle est, peut contribuer à la diffusion de cette œuvre, nous en serons fort aise.

Nous espérons que M. E. Bouchette nous donnera d'autres ouvrages pensés et écrits comme son dernier. Il sait, qu'il n'a pas le droit d'enfoirer son talent.

Pour terminer, disons que tout le monde peut lire *Robert Lozé* ; que presque tous les pères de famille peuvent l'acheter, puisqu'il ne coûte que 40 centimes (à la Librairie Beauchemin, à responsabilité limitée).

Avril 1904.

FERMIN PICARD.

Parlant de notre méthode élémentaire de sténographie à l'usage des écoles, M. A. Saint Martin, chef du service sténographique au Palais de Justice, à Montréal, nous écrit :

" L'auteur de la *Méthode élémentaire de sténographie Duployé*, à l'usage des écoles de la province de Québec, est, à la fois, un sténographe et un pédagogue. "

M. A.-D. LACROIX

Principal de l'École Montcalm. Nommé
Directeur-Général des Écoles.

M. A.-D. Lacroix, Principal de l'École Montcalm, a été nommé récemment directeur-général des écoles catholiques de Montréal, en remplacement de feu M. E. U. Archambault.

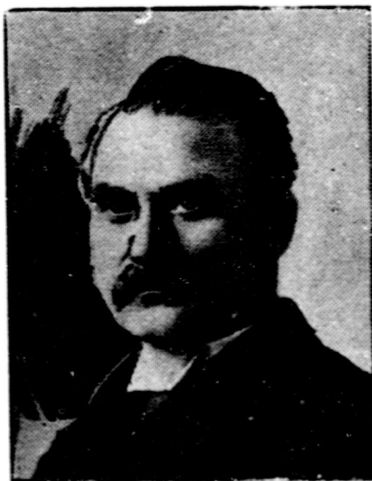
Nous applaudissons un choix heureux de la Commission scolaire en nommant M. Lacroix à cette position, d'autant plus que ce moniteur est un ami sincère de la sténographie.



A l'occasion du départ de M. Lacroix, comme Principal de l'École Montcalm, les professeurs ont donné le jeudi soir 28 avril dernier une jolie petite soirée à laquelle assistaient plusieurs personnes en vue de cette ville.

De belles adresses furent lues à M. Lacroix par M. H.-O. Doré, Principal de l'École Champplain et doyen des professeurs; par M. Ph. Hébert, artiste sculpteur; par M. C. E. Leblanc. Le nouveau Directeur-général répondit en ces termes:

"L'accueil que vous me faites comme Directeur-général des écoles et qui a pris tous les dehors d'une démonstration, me met dans l'embarras. Je m'attendais à une petite soirée de famille et je vois ici une salle remplie. Ce te surprise me touche profondément.



M. A.-D. LACROIX.

"Comme je viens de recevoir triples félicitations, je dois donc faire triples remerciements, en qualité de professeur, de principal et de paroissien de Saint-Jacques.

"Merci tout d'abord aux anciens élèves de l'École Montcalm qui ont donné leur coopération à cette séance et, en particulier, à M. Barbeau, pour la manière vraiment artistique avec laquelle il a énuméré l'adresse des élèves.

"Merci à ces bons enfants pour les bons sentiments exprimés par la bouche de M. Leblanc: ils avaient la plus grande partie de mon amour, et si je pars de cette école, j'y laisse la moitié de mon cœur. Si j'ai eu de la bonté paternelle pour ces jeunes, ils m'ont rendu le réciproque par une affection toute filiale.

"Merci à mon bon et vieil ami M. Doré, et aux autres professeurs, au nom de qui il s'adressa à moi. Leur

amitié, comme le bon vin, a pris de la force en vieillissant. J'aime à croire tous les bons sentiments et les souhaits qui me sont exprimés par ces chers collègues et j'espère en leur ferme appui pour faire avancer dans la voie du progrès, l'œuvre de l'éducation dans Montréal.

"L'avenir d'un peuple dépend de l'éducation donnée dans la première enfance. Un grand éducateur a dit: *Donnez-moi le contrôle exclusif d'un enfant jusqu'à l'âge de dix ans, et je promets d'en faire un grand homme.*

"L'intelligence de l'enfant est une cire molle sur laquelle il faut imprimer en premier lieu et profondément les principes moraux qui seront la règle de toute sa vie: c'est un tendre arbrisseau qu'il faut soutenir et empêcher de prendre une mauvaise courbe, qu'il serait impossible de faire revenir quand il sera devenu vieux: c'est une faible plante sur laquelle il faut laisser tomber la rosée des bons enseignements, qui lui feront porter des fruits dans le présent et dans l'avenir, ces fruits terrestres et des fruits célestes.

"Je dois remercier encore M. Hébert, qui au nom des paroissiens, m'a dit de si belles choses.

"Dans tous ces remerciements, il ne faut pas oublier ceux qui m'ont prêté le plus grand appui pour la cause de l'Enseignement. Je veux parler de M. le curé Charrier, qui fut le premier chapelain de cette école, et dont les bons conseils ne m'ont jamais manqué depuis que je suis chargé de l'École Montcalm. Avec son constant appui, j'ai pu faire progresser cette école qui ne possédait, il y a dix ans, que sept classes et qui, maintenant, en compte quinze à diriger.

"Merci à tous les membres du clergé de Saint-Jacques, qui ont été chapelains de cette école jusqu'à M. l'abbé Richard, notre chapelain actuel. M. Richard est et peut être appelé un apôtre des jeunes gens. Outre ses nombreux chapelains, M. l'abbé Richard s'occupe tout particulièrement du Cercle catholique des jeunes gens de Saint-Jacques. Cette œuvre est et doit être la continuation de l'œuvre de l'École Montcalm. Il est temps donc que les âmes généreuses qui ont aidé au développement de cette école, dont, grâce à eux, l'avenir est posé sur des bases solides; il est temps, dis-je, que ces âmes généreuses s'occupent du Cercle Catholique et ne lui ménagent pas les encouragements pécuniaires qui le feront progresser de plus en plus.

"Merci.
M. le curé Charrier vint unir sa voix de pasteur à ce concert pour offrir ses félicitations et celles de M. le supérieur de Saint-Sulpice, M. Lecocq.

Il fit l'éloge du système légal d'éducation dont bénéficie le Canada et la liberté pour tout dont il jouit. M. Charrier termina en accordant un grand coupé aux élèves de l'École Montcalm.



De la *Palme* du 4 avril dernier:

Le *Sténographe Canadien* vient d'entrer dans sa seizième année. Nos compliments.

Depuis quinze ans, la vaillante petite revue accomplit à Montréal une œuvre incontestablement louable: celle de la propagation de la sténographie. Ses efforts ont donné de bons résultats.

On ne songe pas assez que la connaissance de la sténographie n'est pas désirable seulement pour ceux qui aspirent à remplir exclusivement des emplois de sténographes. Elle peut et doit être éminemment utile à tous, par la facilité qu'elle offre de saisir au vol les pensées et les paroles dont on pourra faire son profit, et aussi comme moyen d'économiser du temps. Tout le monde ne peut être sténographe officiel, secrétaire de financier, de député ou de ministre; mais tout le monde peut être sténographe à son service personnel, et personne n'aura à se repentir des quelques efforts faits pour acquérir cette science à la portée de tous.

Le *Sténographe Canadien* annonce qu'il ajoute à son programme l'enseignement de l'art abrégé en sténographie, de la métasténographie. C'est un progrès.

Nous souhaitons à l'intéressante revue tout le succès possible.



Le *Sténographe illustré* de Paris annonce les fiançailles de notre sympathique collègue, M. J.-B. Weber, sténographe du Parlement luxembourgeois, avec Mlle Emma Brugman, de Wiesbaden. Le mariage sera célébré au mois de juin prochain.

LE TRANSIBERIEN.

1904 - 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Obi
Irkoutsk
taiga

30
Irkoutsk
taiga



CARTÉ DU THÉÂTRE DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE.

Pensées sur l'Éducation.

L'éducation est à l'esprit ce que la propreté est au corps.

On devient tout ou rien, selon l'éducation que l'on reçoit.

CLÉMENT XIV.

On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation.

J. J. ROUSSEAU.

Une mauvaise éducation peut causer la ruine de plusieurs générations.

BRUCKS.

L'éducation est l'apprentissage de la vertu ; l'instruction, l'apprentissage de la science.

Mme MONMAYSON.

Nos qualités nous viennent de la nature, mais nos vertus sont le fruit de notre éducation.

Mme E. DE GIRARDIN.

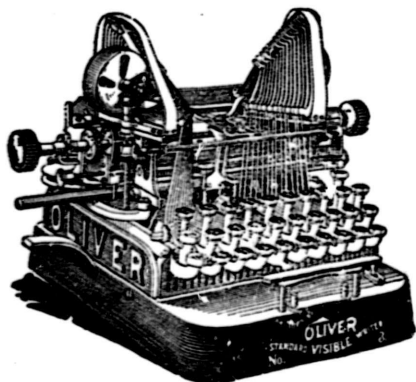
Des peuples modernes s'occupent assez de l'instruction qui forme l'esprit, et trop peu de l'éducation qui forme les caractères.

DE SÈUR.

J'estime fort l'éducation des bons couvents, mais je compte en core plus sur celle d'une bonne mère, quand elle est libre de s'y appliquer.

FÉNÉLON.

The Oliver . . .



The Standard Visible Writer

Linotype Company
MONTREAL

R. KIELY

Dealer in JOHN MAC PHERSON SHOES.

Fine Shoes — also MAPLE LEAF Rubbers of all kinds.

2105 ST. CATHERINE ST.

BELL TEL. MAIN 2014.
J. E. FOURNIER

Manufacturier en GROS et en DETAIL
de Malles — Sacs de voyage — et Valises

BUREAUX :

1663, RUE NOTRE-DAME

MANUFACTURE :

60. RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsmen.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

v -- x o h

ilc go

vo / 9

d v

mi

— v

25¢

PLUS DE CORS AUX PIEDS !



ANTI-KOR-LAURENCE

Cure sure et sans douleur des CORS

Inoffensive et garantie

EN VENTE PARTOUT

Francs par la poste sur réception du prix.

25c.

A. J. LAURENCE, pharmacien, Montréal

"ANTI-KOR-LAURENCE"

yo

v v

v go

— x

25¢

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

FONDÉ EN 1846.

Capital souscrit,	\$2,000,000.00
Capital Versé,	600,000.00
Fonds de Réserve,	700,000.00

DIRECTEURS :

Sir Wm HINGSTON,	Président.
R. BELLEMAIRE,	Vice-Président.
Hon. J. A. OUMET.	Chs. P. HEBERT.
M. BURKE.	R. BOLTON.
Hon. ROBERT MACKAY.	G. N. MONCEL.
H. M. MOLSON.	ROBERT ARCHER.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Nombre de Comptes ouverts : **68,810.** * Bureau Central : 176, rue St-Jacques.

La Banque avert des petites
titulaires.



Banques d'Épargne à
domicile.

SUCCURSALES :

- 1532 rue Ste-Catherine, est.
- 656 rue Notre-Dame, est.
- 946 rue St-Denis coin Rachel.
- 278 rue Ste Catherine, ouest,
coin Avenue McGill College.
- 2312 rue Notre-Dame, ouest,
coin des rues Condé et Centre.

Cette Banque est la seule incorporée en
vertu de l'acte des Banques d'Épargnes fai-
sant affaires dans la ville de Montréal

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelques petites qu'elles soient, des classes
ouvrières et industrielles et d'en faire du placement sûr.
Sa charte donne toute la protection possible aux déposants, et, n'ayant pas de billets en cir-
culation, les déposants ont le premier droit sur toutes les valeurs que possède la banque.



J.-B.-A. LANCTOT



BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

Fabricant de
GANTS et CORSETS

GANTS Bleu Marin, Blanc, Vert, Gris, Tan.

Gants de Kid, Chamois, en noir et de toute couleur. Prix : 50 cents.

BRETELLES

adaptées aux corsets "Droits devant" pour tenir droite et empêcher de
courber. Prix 35 cents et plus.

DISTENDERS

forme mill'aire, ajustés aux corsets "Droits devant" courts. Tiennent
bien la blouse, l'empêchent de se friper. Très chic. Prix 35 cents et plus.

CORSETS "NEMO" pour réduire l'abdomen.

Afin d'empêcher de percer l'étoffe, les bouts des aciers de nos corsets de 35c. et plus sont rivés.
CORSETS de 30 à 36 pes. pour personne forte. \$1 en montant. Lacés sur les côtés, \$1.25 et plus.
CORSETS : P. N. P. D. D. & G. C. P. R. W. C. W. P. American Lady. La Grecque, etc.

Corsets d'été, en né, 35 cents en montant ; par la maille, 10 cents en plus.

Tél. Bell : Main 3187.

152, Rue Saint-Laurent, MONTREAL.